



## LE BOOM DES EXPORTATIONS AFRICAINES DE BOIS

La réduction des grumes disponibles sur le marché asiatique, à laquelle s'est ajoutée la dévaluation du franc CFA, a eu pour effet une augmentation spectaculaire de la production et des exportations de bois de plusieurs pays africains depuis deux ans. Le cas le plus spectaculaire est celui du Cameroun, qui a vu sa production augmenter de plus d'1 million de m<sup>3</sup> en 1994 et devient, avec près de 4 millions de m<sup>3</sup>, l'un des 6 premiers producteurs mondiaux de grumes tropicales, devançant la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

L'autre grand bénéficiaire de cette situation est le Gabon, dont les exportations passent de 1,1 à 1,91 million de m<sup>3</sup> de grumes, même si un petit retournement du marché à la fin de l'année dernière a surpris un certain nombre d'opérateurs fraîchement débarqués dans la profession, tant il est vrai que l'année 1994 avait vu fleurir les vocations de négociant en bois, cours élevés aidant. La Côte-d'Ivoire aurait également connu une certaine augmentation de sa production de bois (de l'ordre de 20 % avec 2,6 millions de m<sup>3</sup> prélevés). Le Ghana semble un peu en retrait, bien que ses exportations aient progressé, notamment à destination des Philippines.

Car c'est l'Asie qui achète. La majeure partie des exportations supplémentaires des pays africains provient d'achats d'opérateurs asiatiques, japonais mais aussi philippins et sud-coréens, à la recherche des grumes qui deviennent difficiles à obtenir dans leurs sources traditionnelles d'approvisionnement du Sud-Est asiatique.

### CONTRASTE

Au regard de ces progressions parfois spectaculaires, le contraste est évident avec l'évo-

lution de la situation dans les autres grandes régions de production de bois tropical, et notamment l'Asie du Sud-Est. La Malaisie, et plus particulièrement le Sarawak, est entré dans une phase de baisse progressive mais importante de sa production et de ses exportations de bois brut. L'objectif de la Malaisie est de renforcer son industrie du contre-plaqué, en lui réservant la majeure partie de ses grumes. Dans cette logique stratégique à moyen terme, il n'est pas dans l'intérêt des industriels malaisiens de fournir massivement en bois brut les transformateurs japonais qu'on entend concurrencer sur le marché des panneaux de bois, tout en rassurant l'opinion inquiète de la surexploitation des forêts du Sarawak.

D'Indonésie parviennent des signaux contradictoires. Officiellement, on affirme souhaiter réduire les prélèvements en forêt naturelle. Le premier geste a été de réviser les présentations statistiques en n'indiquant plus que la production « issue des forêts naturelles exploitées de manière durable », d'où un volume de production ramené à 22 millions de m<sup>3</sup> qui, compte tenu des forêts de conversion et des autres sources (dont les plantations), tournerait autour de 40 millions de m<sup>3</sup>. Les objectifs pour augmenter la fabrication de contre-plaqué et les investissements dans la production de pâte à papier laissent prévoir que ce chiffre de 40 millions sera dépassé dans l'avenir. Qui fournira ? Les plantations industrielles, souvent en essences à croissance rapide, ne pourront sans doute pas répondre à la demande, à la fois en quantité et en qualité. Il existe donc quelques raisons pour penser que l'exploitation intensive des forêts naturelles de l'Indonésie va se poursuivre et s'étendre de ma-

nière massive vers l'est de l'archipel.

### LE ROLE LIMITÉ DE LA DÉVALUATION DU FRANC CFA

La dévaluation n'est pas à l'origine du boom des exportations africaines. C'est la demande accrue, et elle d'abord, qui explique les augmentations sensibles des exportations des trois pays de la zone franc et du Ghana, qui n'en fait pas partie. La persistance du prix élevé des bois africains depuis la fin 1993, exprimé en devises, confirme ce fait. En revanche, la rentabilité accrue de l'activité d'exploitant et d'exportateur liée à la dévaluation du franc CFA, a favorisé l'ampleur de la hausse des volumes exportés. En abaissant le seuil de rentabilité de l'exploitation, la dévaluation a permis une meilleure couverture de la demande. Il devenait ainsi possible de prélever du bois dans des massifs enclavés ou marginaux, dans des conditions financières acceptables. L'acheminement vers la côte de certaines essences issues de massifs éloignés (mais demandées par le marché), trop coûteux par le passé, devient rentable du fait de la baisse relative des coûts locaux.

C'est bien sûr les deux pays disposant des réserves forestières les plus importantes, le Gabon et le Cameroun, qui ont le mieux tiré parti de la situation. Ce sont aussi de grands exportateurs de grumes ; en effet, c'est sur le bois brut que « l'effet dévaluation » est le plus sensible, les produits transformés comme les sciages ou le contre-plaqué subissant le contrecoup de l'augmentation du prix des composants industriels impor-

### INTERROGATIONS NOUVELLES SUR LA GESTION FORESTIERE

Bien qu'elle apporte, au travers des taxes collectées et des emplois créés, une bouffée d'oxygène financier à des pays qui, comme le Cameroun, en ont bien besoin, cette évolution ne laisse pas de susciter certaines interrogations quant à ses conséquences possibles sur la gestion forestière. D'un point de vue institutionnel, l'engouement nouveau pour le secteur bois conduit à l'apparition de « générations spontanées » d'exploitants peu soucieux de durée, qui ne manquent pas d'employer mille canaux pour se faire gratifier de permis de coupe de type « gré à gré » que les législations forestières, même récentes, n'ont pas voulu supprimer. La multiplication de ce genre d'arrangement, outre son impact direct sur l'état des forêts, reste contradictoire avec la volonté affichée d'aménager les massifs forestiers dans leur ensemble, de manière cohérente et prudente.

Ensuite, du point de vue du contenu de l'aménagement des grands massifs forestiers, on avait pris l'habitude d'une exploitation assez sélective dont les défauts étaient régulièrement soulignés, mais dont on pensait qu'elle ne perturbait guère, en elle-même, la régénération naturelle. Or, si les tendances actuelles du marché se maintenaient, on ignore encore quelles seraient les conséquences d'une augmentation de l'intensité du prélèvement sur la structure et la composition des peuplements à long terme. L'effort de recherche sur la gestion des forêts naturelles apparaît plus urgent que jamais.

Alain KARSENTY  
CIRAD-Forêt